

## La ligne SAINTES – MORTAGNE des chemins de fer économiques des Charentes.

Le 03 novembre 1892, une convention est signée entre le préfet de la Charente-Inférieure et Mr Joseph JEANCARD en vue de créer un chemin de fer d'intérêt local dénommé « Compagnie des chemins de fer économiques des Charentes ».

En 1893, plusieurs lignes furent créées en Charente-Inférieure dont celle de Saintes à Mortagne-sur-Gironde qui est ouverte le 22 juillet 1894. Son inauguration officielle a lieu le 29 août 1894. Le prolongement de la ligne vers la gare de Mortagne port est ouvert le 01 juin 1895.

La longueur de cette ligne est de 44,860 km où le train roulait le plus souvent entre 15 et 20 km/h.

La ligne partant de Saintes État (gare SNCF aujourd'hui) traversait la ville de Saintes puis desservait la halte de Bassompierre, la gare de Saintes-ville, Saintes-Bellevue (dépôt des locomotives), Chermignac, Thénac, Tesson, Gémozac État, Gémozac-ville, Touvent. Elle atteignait enfin Mortagne-ville avant de descendre sur les bords de l'estuaire de la Gironde à Mortagne-port terminus de la ligne.

Au début, il existe 3 Aller-Retour entre Saintes et Mortagne jusqu'au début de la première guerre mondiale.

Il existait un service urbain Saintes État-Saintes ville-Saintes Bellevue (12 AR quotidiens), il en coûtait entre 0,15F et 0,20F en seconde classe pour l'année 1913. De nombreux accidents émaillèrent la vie de la ligne.

Après la première guerre mondiale, une grande partie des lignes de chemin de fer d'intérêt local se retrouve en grande difficulté, matériel à bout de souffle, rail mal entretenu...

Le Conseil Général de Charente-Inférieure rachète donc la compagnie des chemins de fer économiques des Charentes le 1 janvier 1928 pour l'exploiter en régie.

En 1923, la ligne est desservie par 2AR quotidiens, mettant deux heures et demie pour ce trajet.

En 1935, il ne subsistait de Saintes à Touvent qu'un seul AR en train à vapeur accessible aux voyageurs et au-delà vers Mortagne des autorails de Dion JM.

En 1936, le tronçon Saintes État-Saintes ville est supprimé, et il est déferré dans la foulée.

La majeure partie du réseau est supprimée vers 1939 mais la ligne Saintes-Mortagne vit son exploitation maintenue pendant la guerre et jusqu'en 1947.

Actuellement, l'activité touristique a remplacé l'activité ferroviaire et un chemin piétonnier suit le parcours de l'ancienne voie ferrée.

Comme l'illustre une image de ce panneau, les promeneurs et les randonneurs peuvent encore y voir la trace des anciennes travées en y regardant bien.